

Zeitschrift: Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 34 (2021)

Artikel: Les pionnières vaudoises du pastorat féminin (1925-1975)

Autor: Savoy, Lauriane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les pionnières vaudoises du pastoraat féminin (1925-1975)

Lauriane Savoy

Au cours du xx^e siècle, la situation des femmes en Suisse a connu des changements majeurs. Elles ont progressivement acquis des droits politiques, civils, économiques, nouveaux. Dans la sphère professionnelle, de nouveaux champs se sont ouverts. Elles ont accédé aux études universitaires¹ qui leur ont permis d'entrer dans des professions intellectuelles auparavant inenvisageables. Parmi ces professions, il en est une qui est un cas d'étude particulier et passionnant : celle de pasteur dans les Églises issues de la Réforme².

Pourquoi la profession de pasteur est-elle particulière ? Dans le canton de Vaud, jusqu'à la première moitié du xx^e siècle, le pasteur est un notable, qui fait partie d'un triumvirat détenteur de l'autorité, avec le syndic (maire) et le régent (maître d'école). L'accès à une telle position n'a rien d'évident pour les femmes. Le pastoraat suppose une formation poussée, certifiée par un diplôme de théologie obtenu à l'université. Une des tâches principales et la plus visible du ministère pastoral est la célébration du culte dominical, durant lequel le pasteur prononce un sermon du haut de la chaire, commentant les textes bibliques

et exhortant les fidèles à mener une vie chrétienne, culte durant lequel il administre les sacrements (baptême et sainte cène). La célébration du culte suppose donc un travail intellectuel théologique de préparation, une prise de parole publique intelligible durant le culte, et une gestion de ce qu'il reste du sacré dans la liturgie protestante, à savoir les sacrements, réduits au nombre de deux (contre sept chez les catholiques). Les pasteurs célèbrent d'autres actes ecclésiastiques socialement très importants, en particulier les mariages et les services funèbres. Toutes ces prérogatives sont autant de bastions masculins à conquérir pour les femmes durant le xx^e siècle : elles doivent devenir légitimes théologiquement et socialement, et faire leur place, face aux autorités d'Église et au sein des paroisses.

Évolution de la place des femmes dans les Églises libre et nationale au début du xx^e siècle

Les Églises de la Réforme en Suisse romande ont été divisées au milieu du xix^e siècle entre Églises nationales et Églises libres³. L'Église libre vaudoise, née en 1847, a connu un destin florissant bien que toujours très minoritaire, avant de retrouver l'Église nationale en 1966⁴. Ce long siècle de séparation a vu le rôle des femmes évoluer dans les deux Églises, à des rythmes différents,

¹ PASCHOU-D'KERCHOVE, Francine, LAUFER, Marianne, «Les femmes et l'Université de Lausanne», in 1537-1987, *De l'Académie à l'Université de Lausanne*, Musée historique de l'Ancien Évêché, Denges-Lausanne : Éditions du Verseau, 1987, p. 313-326.

² Cet article est issu d'une recherche doctorale : *L'ouverture du ministère pastoral à la mixité femmes-hommes dans les Églises protestantes de Genève et Vaud*, dir. Élisabeth Parmentier et Delphine Gardey, Université de Genève, 2022.

³ BASTIAN, Jean-Pierre, GROSSE, Christian, SCHOLL, Sarah (éd.), *Les fractures protestantes en Suisse romande au xix^e siècle*, Genève : Labor et Fides, 2021.

⁴ BASTIAN, Jean-Pierre, *La fracture religieuse vaudoise, 1847-1966, L'Église libre, «la Môme» et le canton de Vaud*, Genève : Labor et Fides, 2016.

puisque l'Église libre a devancé l'Église nationale à plusieurs reprises : ainsi, les femmes y ont eu le droit de vote en 1898. Le droit de vote ecclésiastique dans l'Église nationale est pourtant une revendication qui vient des femmes elles-mêmes, formulée pour la première fois en 1903, en une pétition rassemblant 3853 signatures de femmes de l'Église nationale ; le Grand Conseil le leur accorde en 1908. En revanche, le droit d'éligibilité des femmes dans les Conseils se fera attendre de longues années. Même les femmes, consultées en 1923, semblent rejeter ce droit ; les conseillers de paroisse, consultés en 1938, le rejettent aussi. Les femmes de l'Église libre peuvent être élues dès 1919, alors que dans l'Église nationale elles doivent attendre 1957, soit deux ans avant l'acceptation du suffrage politique féminin au niveau cantonal. Cette concomitance de l'intégralité des droits ecclésiastiques et politiques s'explique vraisemblablement par la proximité de l'Église nationale et de l'État dans le canton de Vaud.

L'Église libre est par essence une Église dans laquelle les membres sont appelés à s'engager activement, et au moins deux tiers de ces membres sont des femmes⁵. Elle compte de grandes personnalités qui marquent leur époque, comme Charles Secrétan (1815-1895) et Louis Bridel (1852-1913), tous deux engagés publiquement pour davantage d'égalité entre femmes et hommes à la fin du XIX^e siècle⁶. Jean-Pierre Bastian évoque un « féminisme embryonnaire » dans le milieu libriste, notamment grâce aux deux écoles supérieures libres de filles, dont les enseignantes et les diplômées s'engagent dans le mouvement féministe et plus largement dans la société, à l'exemple de Lucy Dutoit (1868-1937), d'Annie Leuch-Reineck (1880-1978) ou

d'Hélène Monastier (1882-1976)⁷. Une autre féministe libriste, ayant grandi en France, concilie un engagement social et ecclésial pionnier : Élisa Serment (1865-1957) est la première femme membre du Conseil de l'Église libre à Lausanne en tant qu'ancienne, dès 1925. Auparavant, elle a été la cofondatrice de l'Union des femmes de Lausanne⁸ en 1896⁹, de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin en 1907 et du journal *Le Mouvement féministe* en 1912, avec la genevoise Émilie Gourd (1879-1946).

Les pionnières de l'Église libre : Lydia von Auw et Cécile Bonzon

En ce qui concerne le pastorat à proprement parler, la question commence à se poser dès lors que les femmes accèdent aux études universitaires, et que certaines entament un cursus en Faculté de théologie. C'est d'abord à la Faculté libre, surnommée « la Môme », que la première étudiante fait ses études entre 1917 et 1921 : Lydia von Auw (1897-1994), une Morgienne de parents tous deux originaires du canton de Zurich, droguistes de profession¹⁰. Contrairement à beaucoup de pionnières en théologie, son père n'est donc pas pasteur. Sa nièce écrira d'elle : « *Svelte, fine, timide, cette jeune et brillante intellectuelle protestante n'a rien d'une battante, encore moins d'une féministe agressive, mais sous cette apparence fragile se révèle une personnalité audacieuse et tenace, capable d'affronter tous les obstacles qui se présenteront.* »¹¹

⁷ *Idem*, p. 200-210. Bastian cite encore notamment Marie Butts (1870-1953) et Louise Cornaz (1850-1914).

⁸ Voir à ce sujet, l'article de Marc Vaucher dans ce numéro.

⁹ VAUCHER, Marc, « *Créer, organiser, durer* », *Naissance et développement de l'Union des femmes de Lausanne (1896-1916)*, Neuchâtel : Alphil, 2014.

¹⁰ ROCHAT, Loïc, « *Les von Auw de Morges* », in *Bulletin généalogique vaudois*, Chavannes-près-Renens : Cercle vaudois de généalogie, 2000, p. 83-92.

¹¹ OERI VON AUW, Maryse, « *La théologienne protestante et le professeur romain : Lydia von Auw – Ernesto Buonaiuti. Une correspondance inédite (1922-1946)* », *Clio dans tous ses états, en hommage à Georges Andrey*, Gollion : Infoéditions ; Pregny : Éditions de Penthes, 2009, p. 575-593.

⁵ *Ibidem*, p. 205.

⁶ SECRÉTAN, Charles, *Le droit de la femme*, Lausanne : B. Benda ; Paris : Félix Alcan, 1886, 62 p. ; BRIDEL, Louis, *La femme et le droit, étude historique sur la condition des femmes*, Paris : Pichon ; Lausanne : Rouge, 1884, 148 p. ; *Le mouvement féministe et le droit des femmes*, Genève : Eggimann, 1893, 30 p.

**Tableau généalogique abrégé de la famille de
Lydia von Auw**

réalisé par Lauriane Savoy et Loïc Rochat, 2021

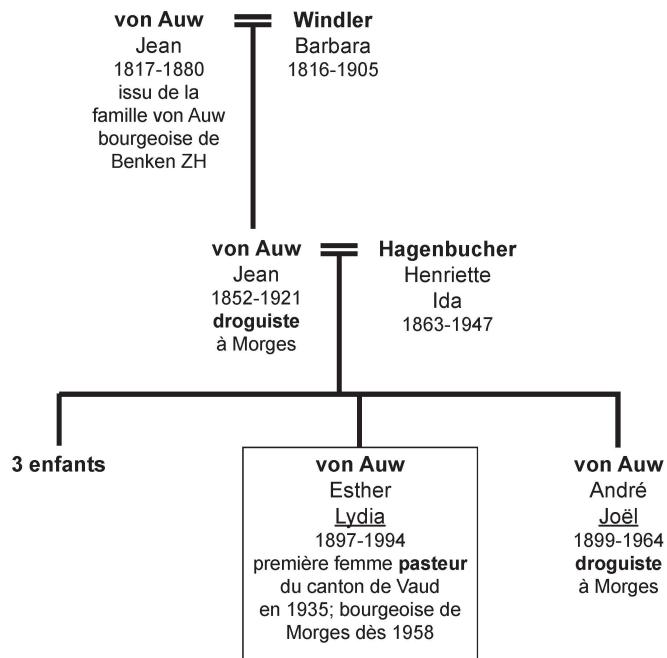


Figure 1.

Commentaire:

Ce schéma généalogique montre l'entourage proche de Lydia von Auw. On observe que ses parents puis son frère tiennent une droguerie à Morges. Lydia est la seule universitaire et la seule théologienne de cette famille d'origine zurichoise et réformée.

Après ses études de théologie à la Faculté libre de Lausanne, Lydia von Auw poursuit son cursus à Rome, où elle se passionne pour l'étude de l'histoire du modernisme italien au contact du professeur Ernesto Buonaiuti. Elle obtient sa licence en 1924 de retour à Lausanne. Mais les étudiantes restent très rares, puisqu'elles ne seront que huit jusqu'à la fusion des Églises libre et nationale et des deux Facultés¹². Lydia von Auw entreprend ensuite une thèse sur Angelo Clareno, un spirituel franciscain du Moyen Âge. Dans le cadre de ses recherches, elle fait plusieurs séjours en Italie, où elle est confrontée à la montée du fascisme, dont elle devient une « farouche adversaire »¹³. Son professeur a lui-même maille à partir avec le régime qui s'instaure, mais aussi avec le Saint-Office, qui va jusqu'à l'excommunier et lui interdire d'enseigner. Selon sa nièce, « *désormais, [Lydia von Auw] sera une femme engagée, une résistante à toutes les formes d'oppression.* »¹⁴ Georges Andrey la qualifie de « *résistante anti-fasciste* »¹⁵ et décrit ainsi son positionnement politique : « *C'est une aristocrate, une libérale de gauche, socialisante, à l'écoute des objecteurs de conscience.* »¹⁶. Elle développe une intense amitié avec Buonaiuti, perceptible dans leur correspondance¹⁷. Elle réussit à le faire venir pour enseigner l'histoire du christianisme des origines à l'Université de Lausanne entre 1935 et 1937. Il décède en 1946, deux ans avant la soutenance de thèse de la théologienne libriste.

¹² BASTIAN, Jean-Pierre, *La fracture religieuse vaudoise, 1847-1966. L'Église libre, « la Môme » et le canton de Vaud*, Genève: Labor et Fides, 2016, p. 130 et 162.

¹³ OERI VON AUW, Maryse, « La théologienne protestante et le professeur romain : Lydia von Auw – Ernesto Buonaiuti. Une correspondance inédite (1922-1946) », art. cit., p. 576.

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ ANDREY, Georges, *L'histoire de la Suisse pour les nuls*, Paris: First, 2007, p. 433.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Archives de la ville de Lausanne, AVL, Série P : archives privées sous la cote P 223, Lydia von Auw, cartons 6 et 7.

Elle est la première femme à obtenir un doctorat en théologie en Suisse, en 1948, et sa thèse est publiée en partie en 1952. Elle devient une spécialiste de son sujet de recherche internationalement reconnue, collabore avec l'Istituto storico italiano per il Medioevo à Rome et devient membre du Comité international des études de saint François d'Assise, à Assise. L'ensemble de sa thèse est publié en 1979¹⁸.

Parallèlement à son activité d'historienne poursuivie durant toute sa vie, Lydia von Auw entre dans le ministère pastoral dans l'Église libre, dont le Synode ouvre officiellement le pastoraat aux femmes en 1930. Elle prêche déjà occasionnellement pendant ses études, dès 1921. De 1926 à 1934, elle occupe des postes d'intérimaire à Cormoret-Courtelary, à Bex, à Essertines-Vuarrens, à Rolle, et à Ollon, où elle sera consacrée en 1935. Elle est la première femme pasteure consacrée dans le canton de Vaud, et la deuxième en Suisse romande, après la genevoise Marcelle Bard (1929). De la précarité de cette première phase de ministères de remplacements, sa nièce écrit : « *Cette situation lui convient car elle lui permet des séjours d'études à l'étranger et surtout de se rendre plus souvent et plus longuement à Rome où elle peut poursuivre ses recherches sur Angelo Clareno.* »¹⁹ Lydia von Auw pourra ensuite se fixer durant quatorze ans à l'Hôpital de Saint-Loup, dont elle assurera l'aumônerie de 1934 à 1948. Elle sera ensuite pasteure à L'Auberson, à Sainte-Croix, de 1949 à 1960, sans toutefois être nommée titulaire : son ministère est reconduit d'année en année ! La dernière étape de sa carrière pastorale se déroulera à la Menthue, à Chavannes-le-Chêne, où elle est enfin titulaire du poste, de 1960 à 1966, année de sa retraite mais aussi de la

¹⁸ VON AUW, Lydia, *Angelo Clareno et les spirituels italiens*, Rome: Ed. di storia e letteratura, 1979.

¹⁹ OERI VON AUW, Maryse, « La théologienne protestante et le professeur romain : Lydia von Auw – Ernesto Buonaiuti. Une correspondance inédite (1922-1946) », art. cit., p. 584.



Figure 2. Photo de classe de la Faculté libre de théologie de Lausanne, vers 1918, avec la première étudiante Lydia von Auw, unique femme. Parmi ses professeurs, au premier rang : René Guisan, Jules Bovon, Philippe Bridel, Paul Laufer (père de la future pasteure Véronique Laufer). Archives de la ville de Lausanne, P223, Auw (Lydia von).

fusion de l'Église libre et de l'Église nationale. Elle écrit en 1966, en forme de bilan :

« *Plus encore qu'au service d'une Église ou d'un organisme religieux, la théologienne doit se considérer comme étant au service du Christ. C'est le seul moyen de surmonter des désillusions parfois graves. Aucune Église n'est parfaite et partout on peut rencontrer des préjugés et des injustices. La chrétienté, chez nous, a beaucoup de peine à admettre en fait l'égalité spirituelle de l'homme et de la femme. Il ne faut ni s'impatienter ni s'aigrir de cette lenteur. Je suis infiniment reconnaissante à l'Église libre d'avoir eu le courage, dès 1931, d'admettre le pastoraat féminin. D'une manière générale, la femme est beaucoup trop passive dans l'Église. Or les besoins du monde actuel sont d'une ampleur et d'une urgence telles que cette passivité n'est plus acceptable. L'Église nouvelle a besoin de toutes les forces dont elle peut disposer, y compris celles des femmes. A-t-on le droit de déplorer la carence de vocations pastorales si l'on exclut d'emblée, sans les avoir mises à l'épreuve, les vocations féminines ?* »²⁰

Je regrette que les théologiennes des premiers temps n'aient pas été plus étroitement en contact les unes avec les autres. Nous nous sommes trop laissé prendre par l'adaptation à notre travail, par des problèmes et des devoirs personnels. De là parfois un sentiment d'isolement, d'impuissance. Aujourd'hui, plus nombreuses, mieux groupées, les théologiennes peuvent s'encourager les unes les autres et regarder avec confiance l'avenir. »²⁰

Elle rédige aussi un long article important dans la revue *Femmes suisses ou le Mouvement féministe* sur « La situation difficile des théologiennes romandes »²¹, en 1969. Elle y dresse une liste quasiment exhaustive des théologiennes

diplômées de toute la Suisse romande et de leurs activités. Elle passe sa retraite à Morges, où elle participe au groupe local d'Amnesty International, est membre de la Fraternité des Veilleurs, et paroissienne active. Elle meurt en 1994, à l'âge de 96 ans.

Une interview d'elle par le théologien Pierre Bonnard est tournée en 1988, précieuse rétrospective sur sa vie²². En 2005, le pasteur Georges Kobi lui consacre une biographie et publie quelques extraits de ses écrits. Des pionnières du pastoraat telles Lydia von Auw, il écrit :

« *La carrière de Lydia von Auw illustre bien le parcours de "combattantes" que ces femmes ont dû franchir: être acceptées sur les bancs des facultés de théologie; puis se faire admettre comme pasteur dans des situations d'exception, soit dans des ministères spécialisés, soit dans des lieux d'Église en proie à des difficultés ou décentrés, donc peu recherchés par des hommes et des familles pastorales. »²³*

Une plaque commémorative est posée sur la façade du bâtiment où elle est née, Grand-Rue 84 à Morges.

La seconde pasteure libriste vaudoise est consacrée en 1944, soit neuf ans après Lydia von Auw. Il s'agit de Cécile Bonzon (1895-1954), Nyonnaise dont le père est longtemps pasteur en France, et le grand-père maternel pasteur à Genève. Son oncle paternel est missionnaire au Congo, où il meurt très tôt de maladie. Parmi une fratrie de neuf enfants dont elle est la quatrième, le plus jeune frère de Cécile, Charles, devient aussi pasteur, en France, où il sera notamment le directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris.

Cécile Bonzon intègre d'abord la communauté protestante des diaconesses de Reuilly (Versailles) mais

²⁰ VON AUW, Lydia, « Vocations féminines, Un ministère pastoral », *Le Lien*, 73^e année, n° 1, 13 janvier 1966, p. 2.

²¹ VON AUW, Lydia, « La situation difficile des théologiennes romandes », *Femmes suisses et le Mouvement féministe*, n° 99, juillet 1969, p. 1 et 5.

²² MAYERAT, Jean [et al.], « Lydia von Auw, pasteur », interviewée par Pierre Bonnard le 12 avril 1988 à Morges [durée: 49 minutes], Association Films Plans-Fixes, 1988.

²³ KOBI, Georges, *Lydia von Auw. Pasteure, théologienne, historienne*, Yens-sur-Morges: Cabédita, 2005, p. 35.



Figure 3. Plaque commémorative sur la façade du bâtiment qui a vu naître Lydia von Auw en 1897 (photo de l'autrice).

doit quitter l'institution pour des problèmes de santé. Lydia von Auw conte ainsi la suite :

« *Cécile Bonzon eut le courage, alors qu'une surdité très grave l'isolait déjà, et qu'elle n'était plus jeune, d'entreprendre et de mener à bien des études complètes de théologie. Cette étudiante d'âge mûr fut pour ses condisciples du chemin des Cèdres une camarade gaie et compréhensive. Elle fut consacrée à la chapelle de Nyon où son père prononça la bénédiction de circonstance.* »²⁴

Lors du culte, Cécile Bonzon met en avant sa « *vocation pastorale [...] reçue de Dieu* »²⁵. Son père se demande dans son discours si l'apôtre Paul serait au XX^e siècle toujours opposé à la prise de parole des femmes dans les assemblées, et il se dit « *profondément convaincu que Paul approuverait une cérémonie comme celle-ci et qui consacre un appel direct de l'Esprit à l'une de ses servantes* »²⁶.

²⁴ Archives cantonales vaudoises (ACV), dossier ATS VON AUW (Lydia), VON AUW, Lydia, « Cécile Bonzon », coupure de presse non identifiée.

²⁵ P.L., « Consécration de Mlle Bonzon », *Journal de Nyon*, 52^e année, n° 141, 4 décembre 1944, p. 1.

²⁶ *Idem*.

Tableau généalogique abrégé de la famille de Cécile Bonzon

réalisé par Lauriane Savoy et Loïc Rochat, 2021

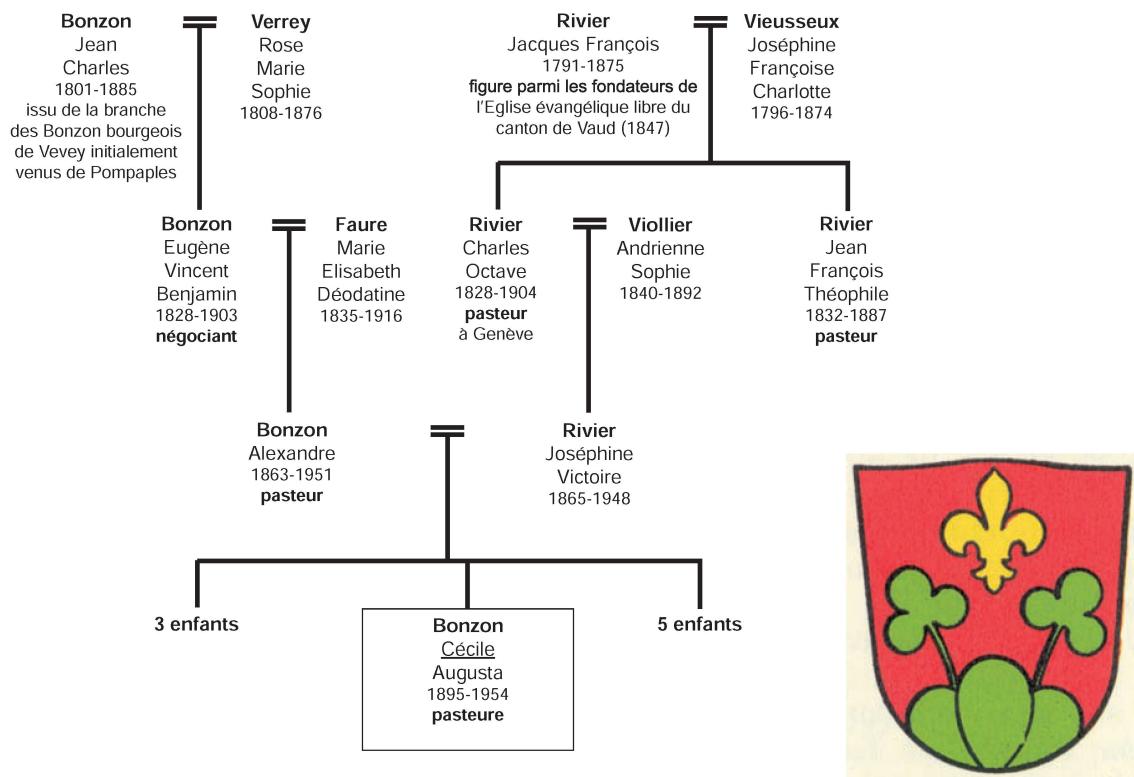


Figure 4.

Commentaire:

Ce schéma généalogique montre l'entourage proche de Cécile Bonzon. On observe que non seulement son père Alexandre Bonzon était pasteur mais aussi que sa mère est issue d'une famille de pasteurs comprenant notamment les frères Charles et Jean Rivier, fils de Jacques François Rivier (1791-1875). Ce dernier siège au Grand Conseil vaudois (1817-1830 et 1836-1945), est préfet de Lausanne (1834-1837), membre fondateur de la section vaudoise de la Société suisse d'utilité publique et surtout l'un des fondateurs de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud (1847). Par la famille de sa mère, Cécile Bonzon est en lien avec de nombreux pasteurs.

Elle exerce à Nyon un court ministère interrompu pour prendre soin de sa mère souffrante, puis le reprend, après la mort de cette dernière, dans l'aumônerie de la maison de retraite de Grandchamp (Areuse). Elle s'engage aussi pour la cause abolitionniste contre la prostitution dans l'*«Association Joséphine Butler»*, elle donne des conférences pour rallier la population à la lutte pour la dignité des femmes²⁷. À une époque où les femmes théologiennes sont encore très rares, et plus encore les femmes pasteures, tant en Suisse qu'en France, elle prend l'initiative de les réunir dans la propriété familiale de la Redoute (Nyon) deux étés de suite, en 1949 et 1950, permettant de nombreux échanges et la création de «liens d'amitié»²⁸. Lydia von Auw écrit que Cécile Bonzon «rêva quelque temps de faire [de sa propriété de la Redoute] un foyer pour théologiennes»²⁹. Elle conclut: «*Sa vie achevée prématûrément nous pose le problème de la vocation entravée et non accomplie. [...] l'Église [...] peut et doit se demander si elle sait utiliser les vocations qui s'offrent à elle. Il faut la peine de se poser cette question loyalement.*»³⁰

Entre Lydia von Auw et Cécile Bonzon, on peut encore citer Madeleine Bron, fille du pasteur Frédéric Bron à Bégnins, qui exerce un ministère intérimaire à Lucens-Lovattens et Granges-Marnand de 1931 à 1933 dans l'Église libre avant de le quitter pour raisons de santé. La *Gazette de Lausanne* écrit alors: «*Mlle Bron avait accompli en ces quelques mois, dans cette portion étendue de la Broye, une œuvre des plus encourageantes; elle avait su gagner très rapidement le respect et la confiance d'un important public.*»³¹ Il n'y a pas d'autres femmes pasteures

libristes jusqu'à la fusion de 1966 avec l'Église nationale et l'ouverture du pastorat aux femmes de l'Église réunifiée, en 1972. Mais qu'en est-il de l'Église nationale?

Les pionnières de l'Église nationale : Lucie Monod et Jeanne Ertel

Comme pour ce qui concerne l'Église libre, l'Église nationale conditionne l'accès au ministère pastoral par l'obtention d'un titre universitaire en théologie. L'Université de Lausanne s'ouvre officiellement aux femmes en 1890, mais durant trois décennies ce sont principalement des étudiantes russes qui peuplent les bancs de l'institution. Et pour cause: les Vaudoises tardent à avoir accès aux études secondaires obligatoires pour entrer à l'Université. La Faculté de théologie est la dernière à accueillir ses premières étudiantes, en 1928, plus de dix ans après la Faculté libre. Pour expliquer ce retard d'entrée des femmes dans les études qui mènent au pastorat, la docteure en sciences et future professeure à l'École supérieure de jeunes filles Suzanne Meylan, par ailleurs fille de pasteur³², écrit cette année-là: «*L'idée de la femme-pasteur n'est pas née dans l'imagination des Vaudoises; elle n'a pas encore pénétré notre mentalité*»³³. En réalité, cette idée est alors bel et bien née dans l'imagination de deux Vaudoises: Lucie Monod (1907-1999) et Jeanne Ertel (1910-2002), qui obtiennent toutes deux leur licence en théologie en 1932, huit ans après Lydia von Auw. La *Gazette de Lausanne* relève cet évènement historique dans un bref article sobrement intitulé «*Les «théologiennes»*»³⁴, les guillemets soulignant l'incongruité d'accorder ce nom au féminin.

²⁷ Notamment à Vevey en 1946, cf. *Feuille d'Avis de Vevey*, n° 278, 27 novembre 1946, p. 6.

²⁸ ACV, dossier ATS VON AUW (Lydia), VON AUW, Lydia, «Cécile Bonzon», coupure de presse non identifiée.

²⁹ *Idem.*

³⁰ *Idem.*

³¹ «Église libre», *Gazette de Lausanne*, 136^e année, n° 97-98, 8 avril 1933, p. 2.

³² PILET, Paul-Emile, «*Suzanne Meylan (1898-1986)*», *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, 78^e année, n° 371, 1986-1987, p. 363-367.

³³ MEYLAN, Suzanne, «*Lausanne. Au temps de l'Académie*», in Association suisse de femmes universitaires, *Les études des femmes dans les universités suisses*, Zurich: Verlag, 1928, p. 184-185.

³⁴ *Gazette de Lausanne*, 133^e année, n° 200, 22 juillet 1930, p. 2.

Lucie Monod est née à Lausanne, d'un père employé de banque, et Jeanne Ertel est née à Orbe, d'un père électricien. Alors qu'elles commencent toutes deux leurs études en 1928, la question des ministères féminins est apportée au Synode à l'initiative du pasteur Paul Métraux (1879-1965). Priée à l'unanimité de s'emparer de la question, la Commission synodale sonde les Conseils de paroisse du canton sur l'option d'engager des femmes comme «aides de paroisse». En août 1929, le rapport de cette consultation est publié. Il révèle majoritairement une très grande réserve sur l'emploi des femmes dans l'Église: « [...] n'en déplaise à nos gracieuses ou farouches égalitaires, nous restons persuadés que les responsabilités pastorales sont trop complexes et trop lourdes pour être placées sans danger sur des épaules féminines. »³⁵ En résumé: « Pas de pasteur en jupon! »³⁶

Grande est la crainte à la perspective d'une égalité entre hommes et femmes au sein de l'Église, qui bouleverserait un ordre de genre fondé des arguments bibliques:

« Le Conseil de paroisse unanime repousse l'idée d'aides de paroisse ayant fait des études régulières de théologie, parce que, tôt ou tard, fortes du diplôme qu'elles auront obtenu, elles ne se contenteront plus du rôle subalterne qu'elles avaient sollicité et, appuyées par d'incurables utopistes, réclameront de pouvoir gravir les degrés de la chaire. Or, nous sommes de l'avis de Saint-Paul qui, dans sa première épître à Timothée, ne permet pas à la femme d'enseigner. Le Créateur a assigné à la femme un rôle glorieux ailleurs. »³⁷

Constatant que « la question n'est pas mûre »³⁸, la Commission synodale propose « d'autoriser les paroisses, qui en feront la demande, à créer les fonctions officielles d'aides de paroisse »³⁹. C'est en 1930 que le Synode de l'Église nationale adopte des règlements sur les ministères féminins, distinguant deux « classes »: la première pour employer les licenciées en théologie, et la seconde pour les non-licenciées en théologie. Les femmes employées comme « ministères féminins de première classe » peuvent célébrer le culte si ce n'est pas le culte principal, mais pas les sacrements (baptême et sainte cène), ni les mariages.

Dans l'Église nationale, les femmes ne pourront pas devenir pleinement pasteures avant la fusion avec l'Église libre (en 1966) et une décision synodale de 1972. Ce délai est notamment imputable au mouvement « Église et Liturgie », constitué de pasteurs très opposés à l'accès des femmes au pastoraat et aux responsabilités dans l'Église. Mais Lucie Monod et Jeanne Ertel seront les pionnières du ministère féminin, préparant les mentalités à la possibilité qu'une femme préside le culte et s'occupe de la « cure d'âme ». Lucie Monod est vraisemblablement la première femme à prêcher dans l'Église nationale, durant ses études, à la salle paroissiale de Vennes, à la place du pasteur Métraux en 1932. La Gazette de Lausanne note que c'est la première fois qu'« une femme a prêché à Lausanne, dans un culte de l'Église nationale »⁴⁰. L'entrefilet rapporte en conclusion: « Les nombreux paroissiens qui ont assisté au culte l'ont trouvé tout à fait bien. »⁴¹ La jeune femme fait ensuite un stage à la paroisse de Chailly, puis un autre à la paroisse de Saint-Paul. Elle est loin d'être une inconnue pour ces paroisses: elle a été active au sein de la paroisse de

³⁵ Rapport sur l'Étude demandée par la circulaire N° 463 (Organisation du travail paroissial), in Église nationale évangélique réformée du canton de Vaud, *Rapports présentés au Synode et Procès-verbaux de la 66^e session ordinaire des 30 et 31 octobre 1929 à Lausanne*, Lausanne: imprimerie Charles Pache, 1929, p. 66.

³⁶ *Idem*.

³⁷ *Ibidem*, p. 67.

³⁸ *Ibidem*, p. 69.

³⁹ *Ibidem*, p. 71.

⁴⁰ « La femme pasteur », *Gazette de Lausanne*, 135^e année, n° 78-79, 19 mars 1932, p. 4.

⁴¹ *Idem*.

**Tableau généalogique abrégé de la famille de
Lucie Monod**

réalisé par Lauriane Savoy et Loïc Rochat, 2021

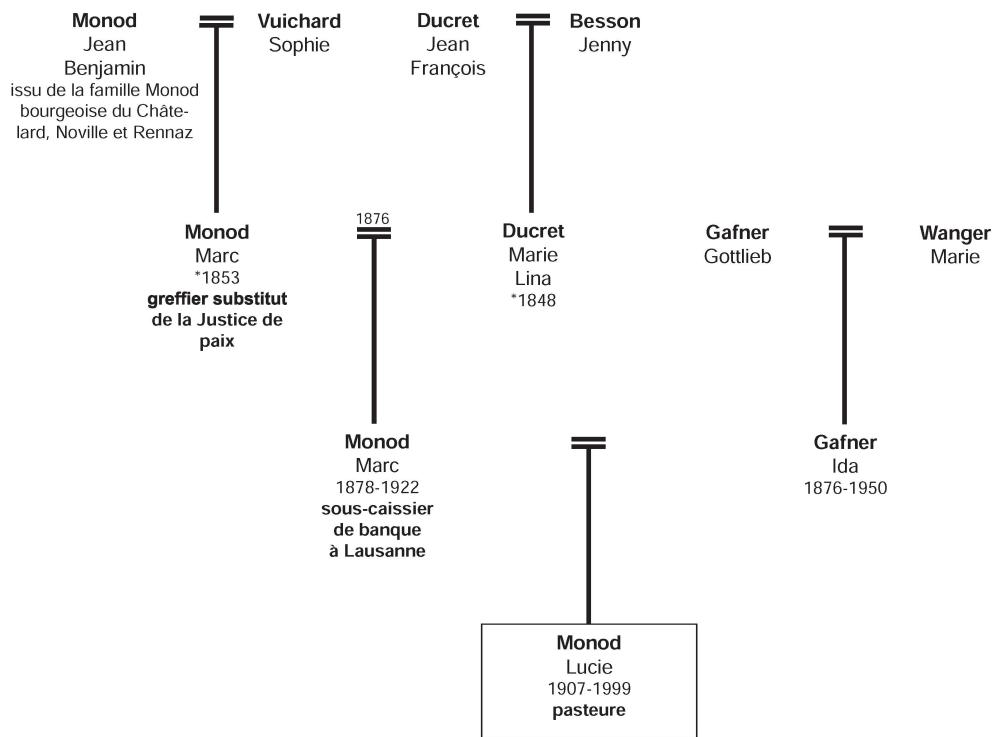


Figure 5.

Commentaire:

Ce schéma généalogique montre l'entourage proche de Lucie Monod. Il n'y a pas de pasteurs dans sa famille proche. Son père est employé de banque à Lausanne.

Saint-Paul comme monitrice d'école du dimanche et lectrice au culte principal, et y a été engagée pour effectuer des visites. En 1933, la paroisse souhaite l'engager comme « femme-pasteur »⁴², en réalité « ministère féminin de première classe », selon la terminologie du Synode. Elle est installée le 21 mai 1933 comme « suffragante pastorale » à la paroisse Saint-Paul, première femme à occuper une telle fonction dans l'Église nationale. Son ministère dans cette paroisse durera vingt-trois ans; en 1956, elle part au Liban comme missionnaire de l'Action chrétienne en Orient, et y reste quatre ans. À son retour en Suisse, elle poursuit son ministère à Genève comme « assistante de paroisse » pendant de nombreuses années aux Eaux-Vives, jusqu'à la fin des années 1970. Elle s'occupe du catéchisme et de nombreuses tâches pratiques paroissiales, mais vraisemblablement pas du culte.

La deuxième pionnière de l'Église nationale, camarade d'études de Lucie Monod, est Jeanne Ertel. À la fin de ses études, elle est tout d'abord suffragante à la paroisse d'Ouchy en 1933, puis remplace temporairement une assistante de paroisse à St-Gervais à Genève⁴³. Elle sera aumônière à l'hôpital cantonal de Lausanne de 1935 à 1972, durant trente-sept ans, et à la prison pour femmes de Rolle, durant vingt-huit ans. Elle est présentée sous le titre de « chapelain », « chapelaine » ou d'« aumônier », mais dans la presse on peut aussi exceptionnellement lui voir attribuer le titre de « pasteur »⁴⁴. Jeanne Ertel est ainsi une figure qui est encore bien connue dans les années 1970, lorsque le pastorat est pleinement ouvert aux femmes dans le canton de

Vaud. En 1967, dans un article qui lui est consacré dans la *Nouvelle Revue de Lausanne*⁴⁵, la journaliste met en scène le contraste entre sa frêle apparence (« toute menue », « petit brin de femme en blouse blanche », « visage [...] mutin », elle « trottine allègrement »), et le fait qu'elle « est un peu une pionnière ». Non pas encore officiellement pasteure, mais « première licenciée en théologie nationale du canton », « première [à occuper] un poste important et officiel », celui d'« aumônier ». Elle rejette d'ailleurs d'emblée la féminisation du nom de la fonction (« aumônière »). La journaliste la questionne sur de potentielles difficultés. Jeanne Ertel dément en avoir rencontré auprès des patients de l'hôpital, mais concède qu'auprès des collègues, « il y en a eu », tout en précisant qu'il s'agissait davantage d'« étonnement » que de « difficultés ». Interrogée quant à l'hypothétique ouverture du pastorat aux femmes, « Mlle Ertel est très prudente », invoquant « une question d'interprétation de l'Évangile qu'il faudrait remettre en question ». Enfin, elle se targue de bien concilier vie professionnelle et vie privée.

En réalité, il faut souligner que les pionnières d'avant les années 1970, dont elle fait partie, sont toutes restées célibataires et sans enfants, non par obligation officielle mais par convention sociale: il est alors impensable que les femmes puissent concilier vie de famille et ministère dans l'Église, de même que nombre de professions qui sont difficilement accessibles aux femmes mariées, notamment dans la fonction publique⁴⁶.

⁴² ACV K XIV 501/18, Église nationale réformée du canton de Vaud, *Procès-verbaux de la Commission synodale puis du Conseil synodal (dès juin 1948)*, séance du 1^{er} mai 1933, p. 741.

⁴³ ACV, dossier ATS ERTEL (Jany).

⁴⁴ GYGAX, Georges, « Mlle Janie Ertel, pasteur, Lausanne », *L'Illustré*, n° 16, 19 avril 1951, p. 26.

⁴⁵ ML., Nicole, « Mlle Janie Ertel, aumônier à l'Hôpital cantonal: J'ai rencontré de l'étonnement, jamais de résistance ni d'hostilité! », *Nouvelle Revue de Lausanne*, 99^e année, n° 102, 3 mai 1967, p. 4. Toutes les citations qui suivent sont extraites de cet article.

⁴⁶ CHRISTE, Sabine, NATCHKOVA, Nora, SCHICK, Manon, SCHOENI, Céline, *Au foyer de l'inégalité: la division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années 1930 et la Deuxième Guerre mondiale*, Lausanne: Antipodes, 2005; SCHOENI, Céline, *Travail féminin: retour à l'ordre! L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Lausanne: Antipodes, 2012.



Mlle Janie Ertel, aumônier à l'Hôpital cantonal :

**J'ai rencontré
de l'étonnement, jamais de
résistance ni d'hostilité !**

Mlle Ertel, toute menue, trottine allègrement à mes côtés dans les longs couloirs de l'hôpital jusqu'à son bureau. Elle me regarde avec un sourire lumineux et affectueux. Il est un réconfort, une porte ouverte, une invitation. Elle rit et parle avec enthousiasme. Ce petit brin de femme en blouse blanche est un peu une pionnière : Elle est en effet la première licenciée en théologie nationale du canton. (Cela remonte déjà à plusieurs dizaines d'années) et a occupé la première un poste important et officiel.

— Vous êtes, comment dit-on, aumô-

nière ?

— Oh, non, ne dites pas cela, ça fait « petit sac de communion ». Regardez mon « Badge ». Il y est inscrit aumônier tout court. Sans féminin. Je travaille à l'hôpital cantonal avec cinq autres collègues, et je suis également aumônier de la colonie de femmes à Rolle.

— Quelle est votre tâche ?

— Celle d'une paroisse. Seulement, mes paroissiens changent souvent et sont allongés dans des lits. Le dimanche, nous avons quatre cultes dans les différents hôpitaux. J'en assure un.

— Vos « paroissiens » sont-ils étonnés de vous voir ?

— A peine. Ils ne trouvent pas anormal que ce soit une femme qui assume cette fonction.

— Avant d'entrer à l'hôpital, que faites-vous ?

— J'y suis entrée assez vite. Avant, j'étais suffragante à la paroisse d'Ouchy. Ça fait un peu pompier et un peu drôle, n'est-ce pas ?

Elle rit. Son visage se fait mutin.

— Avez-vous eu des difficultés à vous imposer à vos collègues ?

— Il y en a eu, cela est indéniable. Je parlerai plutôt d'étonnement, pas précisément de difficultés. Mais ça n'a jamais été pour moi une cause de trouble. J'ai toujours rencontré une attitude très fraternelle de la part des nombreux pasteurs que je connais.

— Vous n'avez jamais revendiqué une paroisse ?

— Non, dans notre canton, une femme ne peut pas en avoir !

Du moins pas encore ! Mlle Ertel est très prudente quand il s'agit de parler de l'avenir des femmes pasteurs. Elle est persuadée que les femmes ont leur place dans beaucoup d'organismes et peut-être, qui sait, dans une paroisse qu'on leur confierait. Mais ça n'est pas seulement une question de principes mais également une question d'interprétation de l'Évangile qu'il faudrait remettre en question.

— Pouvez-vous facilement mener de front votre activité professionnelle et votre vie privée ?

— Bien sûr. Je tiens toute ma maison toute seule. J'ai le temps de jardiner. J'adore voyager.

Nicole M.
(à suivre).

Figure 6. Entretien avec Mlle Janie Ertel, quelques années avant sa retraite.
Nicole M., «Mlle Janie Ertel, aumônier à l'hôpital cantonal : J'ai rencontré de l'étonnement, jamais de résistance ni d'hostilité !», *Nouvelle Revue de Lausanne*, 99^e année, n° 102, 3 mai 1967, p. 4.
www.scriptorium.bcu-lausanne.ch, BCUL.

Tableau généalogique abrégé de la famille de Jeanne Ertel

réalisé par Lauriane Savoy et Loïc Rochat, 2021

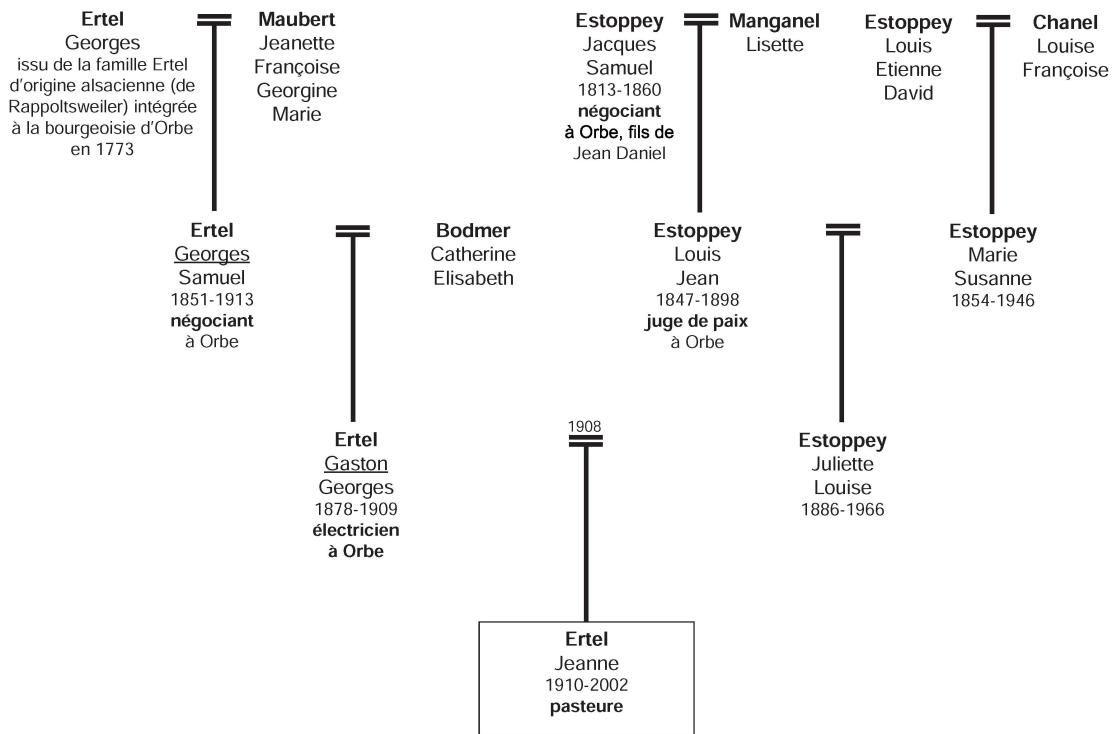


Figure 7.

Commentaire:

Ce schéma généalogique montre l'entourage proche de Jeanne Ertel. Il n'y a pas de pasteurs dans sa famille proche. Son père, qu'elle n'a pas connu, était électricien à Orbe.

Dès 1973 : femmes et hommes à égalité dans le pastorat

Le culte de consécration de l’Église évangélique réformée du canton de Vaud ayant lieu chaque année à la cathédrale de Lausanne revêt une dimension particulière en 1973 : pour la première fois, une année après la décision synodale d’admettre les femmes dans les ministères pastoraux et diaconaux, quatre femmes sont consacrées et une est agrégée, aux côtés de douze hommes. Annelise Maire-Faes et Liliane Monthoux deviennent pasteures ; Jacqueline Allemand-Margot et Yolande Boinnard deviennent diacres ; la genevoise Jeanne Devaux est agrégée pasteure.

Liliane Monthoux est née en 1933 à Bercher de parents postiers, originaires d’Argovie. Elle est la première personne autrice d’une thèse de sociologie religieuse dans le cadre d’une Faculté de théologie en Suisse romande, à la Faculté libre de Lausanne, en 1963⁴⁷. Elle travaille ensuite comme aide de paroisse à Saint-Imier, puis comme éducatrice dans l’Asile des aveugles à Lausanne et dans un foyer à Avenches auprès des enfants, et comme assistante sociale chez Pro Senectute. Consacrée en 1973, elle exerce en fait le pastorat à partir de 1976, comme pasteure suffragante à la paroisse des Granges (près de Sainte-Croix, intérim d’une année en 1977-1978), et comme pasteure titulaire à Vuarrens de 1978 à 1995. Elle est la première femme pasteure dans le Nord-Vaudois. Elle poursuivra quelques années encore après sa retraite des ministères de remplacement.

Annelise Maire est née en 1945 à Château d’Oex, mais elle est originaire de Villeneuve. Son père est pasteur, mais c’est sa professeure de violoncelle athée qui l’encourage à s’inscrire non pas en biologie comme prévu initialement

mais en théologie, alors que le pastorat n’est pas encore ouvert dans l’Église réformée vaudoise, en 1964. Son père en sourit, mais sa mère est alors « très fâchée », inquiète du futur de sa fille : « Qu’est-ce que tu auras comme métier après ? »⁴⁸ À la fin de ses études, en 1968, alors que le pastorat est toujours fermé aux femmes, elle part faire son stage dans l’Église réformée de France, à Cannes, puis exerce le ministère pastoral en Dordogne durant deux ans. À son retour à Lausanne, elle se forme en psychologie de l’enfant et travaille à l’Agence romande d’éducation chrétienne. C’est durant ce mandat qu’elle est consacrée, en 1973. Elle part ensuite en mission au Congo durant quatre ans avec son mari pasteur. Elle revient ensuite exercer le ministère pastoral dans différentes paroisses vaudoises et à l’aumônerie de l’université, puis elle fait un séjour de quatre ans au Rwanda pour enseigner la théologie pratique à la Faculté de théologie de Butare, et enfin de retour au pays, elle travaille dans la formation au sein de l’Église vaudoise, dans une coordination de région et à Terre Nouvelle.

Ces deux pasteures font partie des premières femmes consacrées dans l’EERV en 1973, mais la première femme pasteure titulaire d’une paroisse est Anne Maillard, consacrée en 1974 et installée à Bagnins-Luins en 1975, après avoir été auxiliaire à Coppet. Originaire de Chesalles-sur-Oron, fille de pasteur, elle est née à Aigle en 1949, a grandi à Prilly, et a étudié à la Faculté de théologie de l’Université de Lausanne de 1967 à 1972. Sa sœur aînée, Sylvette Delessert, est aussi théologienne et a travaillé pour l’Église sans être consacrée au ministère pastoral, principalement au sein de l’Agence romande pour l’éducation chrétienne. Au sortir de ses études, Anne Maillard entame un stage diaconal et non pas pastoral, mais opte finalement pour le pastorat en paroisse. Son ministère à la paroisse de Bagnins-Luins dure vingt-cinq ans. Après

⁴⁷ GAVILLET, M., « Au profit de la “piété personnelle”, Le culte familial délaissé, montre la première thèse de sociologie religieuse soutenue en Suisse romande », *Gazette de Lausanne*, 166^e année, n° 139, 7 juin 1963, p. 7.

⁴⁸ Citation d’un entretien avec Annelise Maire, le 1^{er} février 2017.

Mercredi 31 octobre 1973

17

24 heures
LE GRAND QUOTIDIEN SUISSE**INFORMATIONS LAUSANNOISES ET VAUDOISES****CAHIER 2****Cathédrale comble pour la consécration de 9 pasteurs et de 3 diacres**

Pour la première fois, des femmes...

LA ROBE NOIRE SIED AU SEXE FAIBLE

Hier matin, la Cathédrale était occupée jusque dans ses derniers recoins par une foule venue assister à la consécration de neuf pasteurs et de trois diacres, dont deux femmes, et trois diacres. Encore qu'une cérémonie de ce genre attire généralement les paroissiens venus de tout le canton en grand nombre, il convient de relever que cette consécration fut évidemment nombrueuse. Il faut attribuer cela d'abord au grand nombre de consacrés, dont les familles déjà occupaient une grande partie de la nef. On peut aussi expliquer ce succès en rappelant la présence parmi les consacrés, et ceci pour la première fois, de femmes, en robe noire, elles aussi, qui étaient admises à exercer le ministère pastoral dans l'Église réformée vaudoise.

Le pasteur Jaccard (Saint-François), préicateur de cette cérémonie, s'arrêta au milieu de la nef pour faire une pause pour réaffirmer avec netteté et clarté la nécessité du sacerdoce universel. Luttant à juste titre contre cette conception selon laquelle seul le pasteur est destiné à exercer ce ministère, il rappela le pui de son texte, que la consécration n'ajoute rien au service. Il y faut un engagement personnel de foi pour animer la Parole de Dieu.

Or cette Parole est plus qu'une prédication. Par elle, Dieu fait irruption dans le monde. Par elle, il vient ébranler le monde. Annoncer, tâche de tout chrétien, est une réponse à une parole de commandement qu'il s'agit notamment de proclamer, mais aussi et par-dessus tout, de vivre.

Alors, quand l'Église demande dans ses prières des serviteurs annonçant la

Parole et vivant cette Parole, cette Église devient vraiment apte à dispenser les exécutions. Quand Dieu met à part des hommes et des femmes, c'est pour que l'Église puisse se fatiguer à bon escient. Quand Dieu met à part des hommes, il fait un cadeau à l'Église qui les reçoit avec leurs dons, avec leur force et avec leur donne la responsabilité d'accueillir en son sein le ministère auquel Dieu les destine.

A l'endroit de l'Église, Dieu fait preuve d'une grande hardiesse. Est-ce qu'à la hardiesse de Dieu, qui a choisi si ces hommes et ces femmes à posséder la propre hardiesse de l'Église ?

De cette cérémonie, à laquelle furent associés le président des doyens des pasteurs, un représentant de la commission de consécration et les consacrés eux-mêmes, qui prononcèrent la prière d'intercession, nous retiendrons d'abord sa solennité et sa beauté. Le chœur de l'École normale, dirigé par Robert Merroud, et l'organiste André Luy furent dans l'ambiance à la grande de cette cérémonie.

Toutefois cette cérémonie, toujours émouvante, nous a paru pêcher par un excès de longueur. Plus d'une heure cinquante minutes ! C'est finalement beaucoup. Ils devaient le penser, en effet, que les personnes qui assistaient à la sauvette et à la débandade bien avant la fin. Les responsables de telles cérémonies devraient penser que la longueur n'a jamais garanti totalement la qualité de l'écoute et de la participation.

B. Dumont.

Lire aussi en page 20



La Cathédrale était pleine pour accueillir les nouveaux pasteurs.

(© J.-J. Läser)

Figure 8. Compte rendu du culte de consécration du 30 octobre 1973 à la cathédrale de Lausanne, le premier incluant des femmes. B. Dumont, «Cathédrale comble pour la consécration de 9 pasteurs et de 3 diacres. La robe noire sied au sexe faible», *24 Heures*, n° 253, 31 octobre 1973, p. 17. www.scriptorium.bcu-lausanne.ch, BCUL.



Le préfet d'Echallens, M. R. Dory, lors de l'installation de Mlle Monthoux.

Nouveau pasteur installé à Vuarrens
Une femme conduira la paroisse

C'était jour de fête, à Vuarrens, en ce dimanche de la Réformation. On y installait le nouveau pasteur. Mais en vérité un pasteur pas comme les autres, puisque pour la première fois, dans le 5e arrondissement ecclésiastique (celui du Nord vaudois) il s'agissait d'une femme, Mlle Liliane Monthoux. Un petit événement car les femmes pasteurs ne sont pas légion dans le canton de Vaud et celles, titulaires d'une paroisse se comptent sur les doigts d'une main.

Le culte fut présidé par le pasteur Perrin, de Ste-Croix. S'inspirant de la parabole du prophète Jérémie sur le potier en enchainant sur l'histoire d'un prince oriental qui avait fait puiser de l'eau par deux hommes qui devaient la déverser dans un panier, il décrivit avec beaucoup de finesse et de subtilité l'activité d'un conducteur de paroisse. Le trésor (l'évangile) ne peut-être découvert que par le fragile vase de terre (le pasteur) qui le transporte à l'intention des chrétiens parfois peu réceptifs. Il a voulu ainsi

Figure 9. Compte rendu du culte d'installation de Mlle Liliane Monthoux à Vuarrens en 1978.
P.C., «Nouveau pasteur installé à Vuarrens. Une femme conduira la paroisse», 24 Heures, n° 258, 6 novembre 1978, p. 13. www.scriptorium.bcu-lausanne.ch, BCUL.

des ministères courts à Morges et à Bussigny, elle occupe un dernier poste à Chavannes-Renens jusqu'à sa retraite en 2010.

À travers quelques trajectoires de femmes de différentes générations au cours du xx^e siècle, nous avons pu voir l'Église et la société se transformer. Les pionnières des années 1920 aux années 1950 sont toutes célibataires et sans enfants; plusieurs viennent de familles comptant des pasteurs, mais d'autres non. Elles ont probablement eu la chance de grandir dans des familles qui n'ont pas découragé – voire qui ont encouragé – leur volonté de faire des études universitaires et de devenir pasteures, à une époque où c'était encore une transgression de l'ordre établi, et où il était étonnant qu'une jeune femme atteigne un niveau de formation supérieur à celui de son père. L'Église libre a certes vu émerger plus tôt des personnalités féministes et s'est dotée d'une Constitution égalitaire, mais la place donnée à la pionnière Lydia von Auw est restée relativement marginale si l'on considère ses lieux de ministère, leur précarité et sa non-incorporation au corps enseignant de la Faculté libre malgré son statut de docteure et de chercheuse universitaire reconnue. Quant à l'Église nationale, elle a longtemps freiné la prise de

responsabilité des femmes en son sein, et particulièrement leur accession au pastoraat. Les pionnières des années 1930 y ont été particulièrement courageuses et motivées, faisant preuve de ténacité malgré le manque de reconnaissance, notamment symbolique (preuve en est la terminologie des ministères de première et seconde classes) et salariale.

Les années 1970, suite à la fusion de l'Église libre et de l'Église nationale et dans un contexte de grande remise en question sociale des autorités, parmi lesquelles l'Église et particulièrement la figure du pasteur, voient l'arrivée d'une nouvelle génération de théologiennes accédant au pastoraat. Elles bénéficient d'une égalité particulière au protestantisme, même si cela ne signifie pas qu'elles ne sont plus confrontées à des obstacles; ils sont souvent plus insidieux⁴⁹. Aujourd'hui, les femmes pasteures représentent près de 40 % des effectifs. Beaucoup sont mariées et ont des enfants, elles font face aux épreuves et aux recompositions de la vie, tout comme les fidèles. Les hommes et femmes pasteurs sont à l'image de la société pluraliste d'aujourd'hui, une société dans laquelle les religions institutionnelles n'ont plus la place qu'elles avaient autrefois.

Lauriane Savoy

⁴⁹ Voir ma thèse Lauriane Savoy, *L'ouverture du ministère pastoral à la mixité femmes-hommes dans les Églises protestantes de Genève et Vaud*, Université de Genève, 2022.

Lauriane Savoy, née en 1984 à Genève, est titulaire d'une maîtrise ès lettres en histoire générale de l'Université de Genève obtenue en 2016. Elle a aussi étudié la langue et la littérature françaises modernes, le français langue étrangère, et la langue arabe. Elle est l'autrice d'une thèse sur *L'ouverture du ministère pastoral à la mixité femmes-hommes dans les Églises protestantes de Genève et Vaud*, soutenue en 2022 à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, sous la direction d'Élisabeth Parmentier et de Delphine Gardey. Avec Élisabeth Parmentier et Pierrette Daviau, elle a dirigé l'ouvrage collectif *Une bible des femmes* (Genève : Labor et Fides, 2018).

